



BORDEAUX METROPOLE

CLOTURE DE LA CONCERTATION RELATIVE AU PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE DE L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMEES ROBERT PICQUE A VILLENAVE D'ORNON

Le Président de Bordeaux Métropole et Monsieur Le Maire de Villenave d'Ornon informent le public que la date de clôture de la concertation préalable ouverte par délibération n°2023/208 en date du 26 mai 2023, relative au projet d'aménagement du site de l'hôpital d'instruction des armées Robert Picqué à Villenave d'Ornon, est fixée au **mardi 12 décembre à 16h**.

Le public peut consulter l'intégralité des documents relatifs à cette concertation, qui ont été versés au fur et à mesure de la procédure et inscrire ses observations jusqu'à cette date, sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture au public, soit dans les locaux de Bordeaux Métropole – à l'accueil du Pôle Territorial Sud, Cœur Bersol 28 avenue Gustave Eiffel Bât. C 33600 Pessac ou à l'accueil de l'immeuble Laure Gatet, 39-41 Cours du Maréchal Juin 33000 Bordeaux, soit A l'accueil de la mairie de Villenave d'Ornon, 14 bis rue du Professeur Calmette 33140 Villenave d'Ornon, ainsi qu'en accès continu sur le site Internet de la participation de Bordeaux Métropole : www.participation.bordeaux-metropole.fr

A l'issue, le Conseil métropolitain approuvera le bilan de cette concertation. Il sera ensuite tenu à la disposition du public sur le site internet participatif de Bordeaux Métropole ainsi qu'à la mairie de Villenave d'Ornon et au siège de Bordeaux Métropole.

Le Président de Bordeaux Métropole
Alain Anziani